



LICENCE

MENTION MUSICOLOGIE

1
UFR

Parcours Musique et musicologie

DURÉE
3
ANNÉES



MONTPELLIER



FORMATION
INITIALE



FORMATION
CONTINUE



VAE



24480



238506

Le parcours **Musicologie-Enseignement musical** de la licence Musique propose des enseignements, assurés par des enseignants musicologues, des techniciens, des musiciens ou des compositeurs, qui combinent la pratique musicale, les techniques musicales et la musicologie.

Cette formation permet aux étudiants d'acquérir une solide culture musicale, des compétences techniques et de fortifier la pratique instrumentale et vocale.

Destinée plus particulièrement à des étudiants qui pratiquent déjà la musique, elle peut déboucher vers les métiers de l'enseignement (concours de recrutement Capes et Agrégation pour exercer comme professeur de musique en collège et lycée ou le DUMI pour devenir musicien intervenant en milieu scolaire) ou conduire vers les métiers de la recherche.

“ Vingt siècles de
musique à penser
et pratiquer.
Une formation
dynamique pour les
multiples métiers
de la musique. ”

ATTENDUS ET PRÉ-REQUIS

- Solides capacités de compréhension et d'expression à l'écrit et à l'oral
- Maîtrise d'une langue étrangère
- Intérêt et goût pour les pratiques de la discipline artistique
- Curiosité intellectuelle ouverture au monde de l'art
- Autonomie, organisation et travail en équipe

ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

À l'issue de la licence, vous aurez acquis :

- Une bonne culture générale,
- Des connaissances en musicologie et en pratique musicale,
- Une autonomie et une créativité en écriture musicale,
- La maîtrise de l'expression écrite et orale.

LICENCE

MENTION MUSICOLOGIE

Parcours Musique et musicologie



UFR 1

FACULTÉ DES LETTRES, ARTS, PHILOSOPHIE, PSYCHANALYSE

La Faculté offre un enseignement diversifié dans le domaine des Humanités et des Arts : Langues anciennes, Littérature, Philosophie, Psychanalyse, Théâtre, Cinéma, Arts plastiques et Musique.

+ d'infos : ufr1.www.univ-montp3.fr



PROGRAMME ET CONTENU

La première année de licence offre aux étudiants des enseignements de la discipline principale et des enseignements des disciplines très proches (dites connexes).

Ces enseignements disciplinaires sont accompagnés par des enseignements transversaux : ils forment aux connaissances informatiques, aux outils méthodologiques du travail étudiant, à l'apprentissage d'une langue vivante ou régionale obligatoire.

S'ajoutent également deux enseignements personnalisés au choix des étudiants : Langue vivante ou régionale, langue ancienne ; EPS ; Renforcement méthodologique et disciplinaire ; Culture générale ; Humanités numériques ; Humanités écologiques.

À partir de la deuxième année, la spécialité disciplinaire est renforcée dans le cadre d'une spécialisation progressive des étudiants. En complément et, en fonction de leur projet professionnel, ils choisissent un label professionnalisant parmi ceux proposés dans l'unité d'enseignement (UE) «Enseignements pré-professionnels» suivie en L2 et L3.

Ils poursuivent également leurs enseignements transversaux (Langue vivante ou régionale obligatoire, Projet professionnel personnalisé) et conservent deux enseignements personnalisés.



6 SEMESTRES



180 CRÉDITS AU TOTAL
30 ECTS PAR SEMESTRE

L1 LICENCE 1

SEMESTRE 1

SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ET ENSEIGNEMENTS CONNEXES ■ 22 ECTS | 182H

Histoire des musiques du Moyen Âge (CM et TD) (52h) | Anthropologie du sonore (26h) | Formation musicale et écriture (39h) | Analyse et commentaire (26h) | Pratiques (39h)

ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 2 ECTS | 18H

Informatique (12h) | Méthodologie du travail universitaire (6h)

LANGUE OBLIGATOIRE ■ 2 ECTS | 18H

ENSEIGNEMENTS PERSONNALISÉS (2 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 36H

Langue optionnelle (18h) | Langue ancienne (18h) | Education Physique et Sportive (18h) | Culture générale (18h) | Humanités écologiques (18h) | Renforcement méthodologique et disciplinaire (18h) | Humanités numériques (18h)

SEMESTRE 2

SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ET ENSEIGNEMENTS CONNEXES ■ 22 ECTS | 182H

Histoire des musiques classique et romantique (CM et TD) (52h) | Histoire des musiques actuelles (26h) | Formation musicale et écriture (39h) | Analyse et commentaire (26h) | Pratiques (39h)

ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 2 ECTS | 24H

Informatique (18h) | Méthodologie du travail universitaire (6h)

LANGUE OBLIGATOIRE ■ 2 ECTS | 18H

ENSEIGNEMENTS PERSONNALISÉS (2 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 36H

Langue optionnelle (18h) | Langue ancienne (18h) | Éducation Physique et Sportive (18h) | Culture générale (18h) | Humanités écologiques (18h) | Renforcement méthodologique et disciplinaire (18h) | Humanités numériques (18h)

2020 - 2021

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention
128



Taux de réussite de la mention
34,4 %

SEMESTRE 3

SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ET ENSEIGNEMENTS CONNEXES ■ 18 ECTS | 195H

Histoire de la musique Renaissance et Baroque (52h) | Acoustique et informatique musicale (26h) | Formation musicale et écriture (39h) | Analyse et commentaire (26h) | Esthétique musicale (26h) | Pratiques de la musique (26h)

ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS (1 AU CHOIX) ■ 5 ECTS | 36H

Éducation, formation, prépa concours : Métiers de l'enseignement secondaire : musique | Culture, arts et médias : stage UFR1 | Humanités numériques

LANGUE OBLIGATOIRE ■ 2 ECTS | 18H

PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ PPP ■ 1 ECTS

PPP (atelier scuio / Pepite : découverte de l'entreprise)

ENSEIGNEMENTS PERSONNALISÉS (2 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 36H

Langue optionnelle (18h) | Langue ancienne (18h) | Education Physique et Sportive (18h) | Informatique (18h) | Humanités écologiques (18h) | Culture générale (18h) | Humanités numériques (18h)

SEMESTRE 4

SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ET ENSEIGNEMENTS CONNEXES ■ 18 ECTS | 195H

Histoire des musiques du XX^e siècle et contemporaines (52h) | Sources musicales et musicologiques (26h) | Informatique musicale (26h) | Formation musicale et écriture (39h) | Analyse et écriture (26h) | Pratiques de la musique (26h)

ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS (1 AU CHOIX) ■ 5 ECTS | 36H

Éducation, formation, prépa concours : Métiers de l'enseignement secondaire : musique | Culture, arts et médias : stage UFR1 | Humanités numériques

LANGUE OBLIGATOIRE ■ 2 ECTS | 18H

PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ PPP ■ 1 ECTS

PPP (atelier scuio / Pepite : découverte de l'entreprise)

ENSEIGNEMENTS PERSONNALISÉS (2 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 36H

Langue optionnelle (18h) | Langue ancienne (18h) | Education Physique et Sportive (18h) | Informatique (18h) | Humanités écologiques (18h) | Culture générale (18h) | Humanités numériques (18h)

L2
LICENCE 2

2020 - 2021

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention
49



Taux de réussite de la mention
49 %

SEMESTRE 5

SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ET ENSEIGNEMENTS CONNEXES ■ 18 ECTS | 169H

Musicologie : Moyen Âge (32h30) | Musicologie : Classicisme et Romantisme (32h30) | Musicologie : Théorie du système tonal (26h) | Formation musicale, écriture, analyse, commentaire (52h) | Pratiques de la musique (26h)

ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS (1 AU CHOIX) ■ 6 ECTS | 36H

Éducation, formation, prépa concours : Métiers de l'enseignement secondaire : musique | Culture, arts et médias : stage UFR1 | Humanités numériques

LANGUE OBLIGATOIRE ■ 2 ECTS | 24H

ENSEIGNEMENTS PERSONNALISÉS (2 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 36H

Langue optionnelle (24h) | Langue ancienne (18h) | Education Physique et Sportive (18h) | Informatique (18h) | Humanités écologiques (18h) | Culture générale (18h) | Humanités numériques (18h)

SEMESTRE 6

SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ET ENSEIGNEMENTS CONNEXES ■ 18 ECTS | 169H

Musicologie : XX^e siècle (26h) | Musicologie : depuis 1950 (32h30) | Musicologie : Renaissance et Baroque (32h30) | Formation musicale, écriture, analyse, commentaire (52h) | Pratiques de la musique (26h)

ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS (1 AU CHOIX) ■ 6 ECTS | 36H

Éducation, formation, prépa concours : Métiers de l'enseignement secondaire : musique | Culture, arts et médias : stage UFR1 | Humanités numériques

LANGUE OBLIGATOIRE ■ 2 ECTS | 24H

ENSEIGNEMENTS PERSONNALISÉS (2 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 36H

Langue optionnelle (18h) | Langue ancienne (18h) | Education Physique et Sportive (18h) | Informatique (18h) | Humanités écologiques (18h) | Culture générale (18h) | Humanités numériques (18h)

L3
LICENCE 3

2020 - 2021

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention
35



Taux de réussite de la mention
77,1 %

CONDITIONS D'ACCÈS

■ En Licence 1 :

CANDIDATURE VIA LA PLATEFORME NATIONALE PARCOURSUP

Pour les titulaires du BAC ou du DAEU ou d'un titre admis en équivalence.

Pour les étudiants de L1 souhaitant se réorienter.

Pour les étudiants de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires ou les ressortissants de l'UE et pays assimilés.

■ En Licence 2 et Licence 3 :

REINSCRIPTION EN LIGNE VIA VOTRE ENT

Pour les titulaires d'une L1 / L2 de la formation.

CANDIDATURE VIA LA PLATEFORME ECANDIDAT

Pour les titulaires d'un titre admis en équivalence à un bac+1 / bac+2 et de nationalité française ou les ressortissants de l'UE et pays assimilés.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

mobilité.individuelle@univ-montp3.fr
Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE :

ufr1.fc@univ-montp3.fr | 04 67 14 55 79

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP.

Pour une demande de VAE : *vae@univ-montp3.fr*

ET APRÈS LA LICENCE...

Après une licence générale, la grande majorité des étudiants poursuivent leurs études en optant pour une troisième année de licence professionnelle (Bac+3), un master (Bac+5) ou une école spécialisée selon leur projet professionnel.

Domaines professionnels accessibles après une spécialisation ou une formation complémentaire :

ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET FORMATION

Professeur des écoles | Professeur de collège et lycée | Enseignant chercheur | Musicien intervenant | Professeur d'enseignement artistique

CULTURE ET PATRIMOINE

Médiateur culturel | Chef de projets culturels | Organisateur de festivals | Médiateur de spectacle

ARTS DU SPECTACLE VIVANT

Agent artistique | Chanteur | Chef d'orchestre | Responsable de casting | Monteur son | Assistant réalisateur | Sonorisateur | Régisseur

INFORMATION ET COMMUNICATION

Journaliste musical | Documentaliste musical | Chargé de diffusion | Chargé de relations publiques

FONCTION PUBLIQUE

Concours de l'administration publique de l'État ou des collectivités territoriales : services culturels et administratifs

BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER



DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

+ d'infos : scuio-univ-montp3.centredoc.fr

EXPLOREZ LES POSSIBLES

Ajoutez de la valeur à votre parcours d'études par :



LES STAGES FACULTATIFS

en valorisant vos études par l'expérience professionnelle
emploistage@univ-montp3.fr



LA CÉSURE

en choisissant d'interrompre vos études pendant une année
scuio@univ-montp3.fr



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

en décidant de poursuivre vos études à l'étranger dès la L2
ri@univ-montp3.fr



Retrouvez le détail des formations sur le portail de l'offre de formation de l'université

www.univ-montp3.fr
rubrique «Offre de formation»
ou en scannant ce QR code



Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.univ-montp3.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

M. Guilherme Carvalho
guilherme.silveira-carvalho@univ-montp3.fr

L1 - M. Laurent Borrás
laurent.borras@univ-montp3.fr

L2 - M. Yvan Nommick
yvan.nommick@univ-montp3.fr

L3 - Mme Alice Pointeau
alice.pointeau@univ-montp3.fr

DÉPARTEMENT MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Secrétariat pédagogique :
Bât. H - Bureau 115 - 04 67 14 26 46
secretariat.musique@univ-montp3.fr

SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET
D'INSERTION PROFESSIONNELLE
04 67 14 26 11
scuio@univ-montp3.fr

SUFÇO

SERVICE UNIVERSITAIRE DE
FORMATION CONTINUE
04 67 14 55 82
sufco@univ-montp3.fr

DIPLÔME
NATIONAL DE
LICENCE
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT